

Tableau 1 : compatibilité du projet avec le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets de Nouvelle Aquitaine			
Objectifs	Actions		Compatibilité avec le projet
Améliorer la gestion des déchets dangereux	particulier est porté sur les déchets d'activités de soin à risque infectieux que l'on peut retrouver dans les collectes sélectives et dans les ordures ménagères		
	Regrouper les déchets après collecte afin d'optimiser leur transport		Non concerné : déchets inertes du BTP ici
	Limiter leur transport en distance et le recours au transport alternatif		Non concerné : déchets inertes du BTP ici
Préférer la valorisation énergétique à l'élimination	Préparation et valorisation de combustibles solides de récupération		Non concerné : valorisation de déchets inertes du BTP ici
	Amélioration de la performance énergétique des usines d'incinération des déchets non dangereux		Non concerné
Diviser par 2 la quantité de déchets non dangereux non inertes stockés en 2025 par rapport à 2010	Objectif de réduction par 2 des quantités de déchets non dangereux non inertes stockés		Non concerné : déchets inertes du BTP ici
	Objectif de gestion de proximité et d'autosuffisance		Non concerné : déchets inertes du BTP ici
	Echanges avec les régions voisines dans une logique de principe de proximité.		Non concerné
Améliorer la lutte contre les pratiques et les installations illégales, notamment en ce qui concerne les déchets inertes du BTP, les véhicules hors d'usage et le DEEE	Pour les déchets du BTP	Améliorer les pratiques de remblais des déchets inertes dans le cadre d'aménagements et leur suivi	Plateforme de valorisation de déchets inertes et ISDI sur le même site. <i>Seuls les inertes non valorisables seront mis en dépôt dans l'ISDI</i>
		Lutter contre les décharges non autorisées et décharges sauvages	Cette solution locale de valorisation/stockage de déchets inertes participera à la limitation du développement des déchets sauvages
	Pour les véhicules hors d'usage (VHU)		Non concerné
	Pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : La région Nouvelle-Aquitaine est concernée par la problématique grandissante portant sur des transferts transfrontaliers illicites de déchets, notamment de DEEE.	Appui des services déconcentrés de l'Etat en région permettant d'accompagner la mise en conformité et le contrôle des différents acteurs/détenteurs de DEEE avec la législation	Non concerné
Améliorer la connaissance des gisements, flux et pratique par un meilleur suivi et une traçabilité renforcée de certains déchets			Le site TOFFOLO, par la traçabilité des déchets inertes reçu, valorisés, stockés, participera à la connaissance de ce gisement de déchets du BTP.

→ Ainsi, le projet participe à l'atteinte de plusieurs des objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de Nouvelle-Aquitaine.